

Au Mémorial de Caen, les élèves avocats plaident pour les droits des femmes et des enfants



Six élèves avocats ont plaidé, dans la matinée de ce samedi 16 mars 2024, au Mémorial de Caen (Calvados). Ouest-France

Après les lycéens, c'est au tour des élèves avocats, ce samedi 16 mars 2024, de monter sur la scène du Mémorial de Caen (Calvados) pour la finale du concours de plaidoiries pour les droits de l'Homme. Six d'entre eux ont défendu leur cause ce matin.

« **Le Mémorial de Caen, c'est le mémorial de toutes les victimes** », commence Kléber Arhoul, directeur général du musée, en ouverture de la deuxième journée du concours de plaidoiries pour les droits de l'Homme. Les victimes de la Première et Seconde Guerre mondiale, des guerres « **qui marquent hélas ce début de XIX^e siècle** », et celles des attentats. Il adresse également

« **une pensée toute particulière pour la dessinatrice Coco, survivante de la tuerie du massacre de Charlie et qui, depuis trois jours, reçoit des tombeaux de menaces, parce qu'elle a publié une caricature dans Libération** ».

« Un pays où les filles sont une monnaie d'échange »

Ce samedi 16 mars 2024, après les lycéens, c'est au tour des élèves avocats de monter sur scène. Onze d'entre eux ont été retenus par leurs différentes écoles.

Lire aussi : Concours de plaidoiries au Mémorial de Caen : le sort d'enfants ukrainiens émeut le jury.

Ce matin, six d'entre eux ont défendu une cause qui leur tenait à cœur. Deux concernaient les mariages précoces. Marine Gehin, de l'école de Strasbourg (Bas-Rhin), a offert sa voix à Fatima, 13 ans, vendue par son père « **pour 3 600 €** » et mariée de force en Afghanistan, « **un pays où les filles sont une monnaie d'échange** ». « **Un mariage précoce, c'est ça : une enfant qui se fait violer par un adulte sous le sceau des traditions** », dénonce-t-elle.

Sa consœur de Marseille (Bouches-du-Rhône), Pépita Alemany, qui prend l'exemple de Bisharo, une jeune Éthiopienne de 14 ans, lance des chiffres glaçants : 12 millions d'enfants mariés chaque année dans le monde, 33 000 filles chaque jour, 22 adolescentes chaque minute, malgré les textes de lois censés les protéger. « **Elles seront 220 pendant les 10 minutes qu'a duré ma plaidoirie.** »



Pépita Alemany en pleine plaidoirie. Ouest-France

Des droits pénalisés

En Éthiopie également, Zoé Vandaële, venue de Rennes (Ille-et-Vilaine) après un Master 2 à Caen, plaide pour Selam, une jeune femme victime de plusieurs viols « **dits de guerre** », dans le cadre du conflit armé qui a eu lieu au Tigré entre 2020 et 2022.

Hugo Vinial, élève avocat à Bordeaux (Gironde), porte la voix de Vanessa Mendoza Cortes, militante féministe d'Andorre, « **micro-état qu'elle qualifie de théocratie parlementaire, puisque la religion justifie ouvertement la pénalisation de l'avortement** ».

À travers l'exemple de Josette, qui s'est suicidée le 6 mars 2023 après une fin de vie marquée par la dépendance, Justine Grenier, de Lyon (Rhône), déplore que « **si la vie est un droit, la mort, elle, ne l'est pas** ». Alex Yousfi, venu de Lille (Nord), s'insurge contre cette « **loi de fer qui vient d'être adoptée par le Parlement** » en Ouganda, qui pénalise l'homosexualité, jusqu'à la peine capitale en cas de récidive.

Le concours reprendra à 14 h, avec le passage de cinq autres élèves avocats.

Léa DALL'AGLIO.